

LES  
DIEPPOIS  
EN  
GUINÉE EN 1364,

Par JULES HARDY,

Bibliothécaire-adjoint de la ville de Dieppe,



DIEPPE  
A. MARAIS LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Grande-Rue, 41-43.

—  
1864.

LES  
DIEPPOIS  
EN  
GUINÉE EN 1364,

Par JULES HARDY,

Bibliothécaire-adjoint de la ville de Dieppe.



DIEPPE

A. MARAIS LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Grande-Rue, 41-43.

—  
1864.

A

M. Charles PARAY,

OFFICIER D'ACADÉMIE,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE DIEPPE,

Son ancien élève présente ce très humble hommage  
de sa profonde gratitude et de son  
respectueux attachement.

JULES HARDY.

---

Dieppe, décembre 1864.

# LES DIEPPOIS EN GUINÉE

EN 1364.

---

De ses navigateurs Dieppe justement fière,  
Dans un illustre champ s'élança la première.  
Oui, dès avant Colomb, avant même Gama,  
Pleins de la noble soif qui chez eux s'alluma,  
Vers des cieus inconnus, ses hardis capitaines  
Avaient poussé l'essor de leurs courses lointaines  
Le pavillon français, arboré par leur main,  
De la noire Guinée enseigna le chemin.

THÉODORE MURET.

(Paris à Dieppe, br. in-8, 1852).

Au mois de novembre de l'année 1364, quelques hardis loups de mer quittaient, sur de frêles esquifs, le port de Dieppe, et s'aventuraient à la recherche de pays inconnus. Selon une pieuse coutume que nous ont transmise ces siècles de foi, avant de se livrer aux hasards d'une longue navigation, ils s'étaient humblement confiés à Marie, la brillante étoile de la mer, — *lucida stella maris*, — et, moins de deux mois après leur départ, ils abordaient, le saint jour de Noël, sur la côte de Guinée, qu'ils connurent ainsi un demi-siècle avant les Portugais.

La découverte de l'Amérique, en 1492, fut pour Christophe Colomb un titre, d'ailleurs bien légitime, à l'immortalité, et l'histoire ne nous a même pas conservé les noms de ces intrépides Normands qui, au XIV<sup>e</sup> siècle, portèrent, sur la côte occidentale d'Afrique, le nom de leur ville natale, témoignage irrécusable de l'authenticité de leur glorieuse expédition.

Cinq siècles après son accomplissement, je vais essayer de dire quelques mots sur cet important événement. Rapprochant, dans cet article, les différents textes que j'emprunterai aux savants ouvrages de MM. d'Avezac, Estancelin, Vitet, de Fréville et autres, je tâcherai de former, par leur ensemble, une étude historique que l'on puisse lire avec quelque intérêt. J'aurai principalement recours au précieux petit volume de Villault de Bellefond, que connaissent si avantageusement tous ceux qui, avant moi, se sont occupés de cette question. Ma part, on le voit, sera bien modeste dans ce travail ; aussi ne l'ai-je pas entrepris dans un but illusoire de publicité, mais, bien au contraire, mû par un sentiment de fierté toute patriotique. J'étais heureux d'avoir à consigner dans cette *Revue* l'anniversaire, cinq fois centenaire, d'un fait qui suffirait à lui seul pour illustrer ma chère ville de Dieppe, si elle n'avait à s'enorgueillir d'être la patrie du grand Duquesne. Comme Dieppois, je remercie M. l'abbé Cochet, le savant et aimable directeur de la *Revue de la Normandie*, d'avoir bien voulu me confier cette mission.

Le premier récit circonstancié que nous ayons des expéditions de nos Dieppois en Guinée au xiv<sup>e</sup> siècle, date de 1669. Nous le trouvons à la suite du journal de son propre voyage que Villault, *escuyer, sievr de Bellefond*, publia, cette même année, à Paris, chez Denys Thierry, sous ce titre : *Relation des costes d'Afrique, appellées Guinée, etc.* Cet in-12 de 455 pages, devenu très rare aujourd'hui, dut, à son apparition, exciter quelque peu la curiosité du monde savant, car nous en voyons une traduction anglaise dès 1670. L'ouvrage de Villault de Bellefond porte en lui l'empreinte de la plus parfaite bonne foi et de la vérité la plus évidente. Qu'on en juge plutôt par les lignes suivantes que nous empruntons à l'épître dédicatoire à Colbert :

« MONSEIGNEUR,

« J'apporte à vos pieds un discours mal poly, mais très-veritable.  
« Et c'est aussi par où je cherche un azile contre tous les reproches

« que l'on pourroit faire à ma témérité de vous offrir si peu de  
« chose. Mais sçachant que vous ne considérez que la vérité, à la-  
« quelle vous ne pouvez souffrir que l'on donne la moindre altération,  
« la disant que dois-je craindre ? »

« Malheureusement, dit M. de Fréville (1), Villault de Bellefond n'a pas indiqué ses autorités. La forme de son écrit et les usages du temps rendent sa négligence fort explicable, tandis que le personnage auquel il s'adresse est une garantie de véracité. On ne vient pas faire des histoires à un ministre tout puissant qui vous emploie (2), qui peut faire vérifier vos assertions et vous envoyer à la Bastille pour l'avoir trompé. Mais les renseignements de Villault de Bellefond me paraissent porter d'ailleurs tous les caractères de la vérité. A la régularité de leur forme, à la précision des détails, on sent que ce sont bien là des extraits de registres authentiques. »

Ces quelques lignes de M. de Fréville auront suffi, je le pense, pour éclairer le lecteur sur la sincérité de Villault de Bellefond ; aussi, allons-nous maintenant ouvrir son ouvrage pour en donner l'extrait suivant, que tout Français peut lire avec un sentiment de légitime orgueil.

Après avoir raconté son voyage en Guinée, durant les années 1666 et 1667, et donné la « description des pays, mœurs et façons de vivre des habitants, des productions de la terre et des marchandises qu'on en apporte, » l'auteur consacre, à la fin de son volume, un chapitre à la partie historique. C'est dans ce chapitre intitulé : « *Remarques sur les costes d'Afrique, et notamment sur la Coste d'Or, pour justifier que les Français y ont esté longtems auparavant les autres nations,* » qu'il énonce en termes clairs et formels le fait important de notre présence sur ces côtes un demi-siècle avant les Portugais.

(1) *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, par Ernest de Fréville. — Rouen, Le Brument, 1857, 2 vol. in-8, t. 1, p. 312-13.

(2) A la page 310 du tome 1<sup>er</sup> de son ouvrage, M. de Fréville dit que Villault « fut l'un des agents de Colbert pour le rétablissement du commerce de France. »

« La plus commune opinion, dit-il, a donné jusques à present cet avantage aux Portugais, d'avoir paru les premiers, qui ayent découvert et habité ces costes, mais c'est une vielle erreur, qui a pris sa naissance et son accroissement dans la longue possession qu'ils en ont eüe, et le grand pouvoir qu'ils s'estoient donné parmy ces peuples. Cette gloire est deuë aux François et surtout aux Dieppois qui y ont navigé (*sic*) plus de soixante ans avant que les Portugais en eussent eu la connoissance.

« Comme la France commençait à respirer sous Charles V des guerres et mal-heurs qu'elle avoit soufferts sous le Roy Jean son père, les Dieppois de tout temps addonnez au commerce, attirés par le profit qu'ils y trouvoient, et la commodité de leur havre, se resolerent aux voyages de long cours, de passer les Canaries, et de costoyer l'Afrique. Pour cet effet, ils equipèrent au mois de novembre de l'année mil trois cens soixante et quatre deux vaisseaux, du port d'environ cent tonneaux chacun, qui firent voile vers les Canaries, et arriverent vers Noël au Cap-Vert, et mouillèrent devant *Rio Fresca* dans la Baye, qui conserve encore ce nom de BAYE DE FRANCE.

« Les Noirs de ces costez, ausquels jusques là les Blancs avoient été inconnus accouroient de tous les costes pour les voir, mais ne vouloient point entrer dans les vaisseaux, jusques à ce qu'ils eussent remarqué que ces gens, bien éloignez de leur faire du mal, les carressoient, et leur avoient apporté quantité de bagatelles, dont la veü les surprit. Pour lors commençant de s'apprivoiser, ils apporterent du morphi ou de l'yvoire, des cuirs et de l'ambre gris, qu'ils eschangerent pour ces bagatelles. Les Dieppois voulant pousser plus avant, en faisant voile firent comprendre à ces Noirs que les années suivantes ils retourneraient, et qu'ils fissent provision de ces marchandises, ce que les autres leur promirent.

« Au sortir du *Cap-Verd* (qu'ils nommerent ainsi, comme j'ay dit, pour la verdure éternelle qui l'ombrage) ils coururent le *Sudest*, et arriverent à *Boulombel* ou *Sierra-Leoné*, ainsi que depuis l'ont nommé les Portugais. De là ils passerent devant le *Cap de Moulé*, d'où les habitants de ces deux places et de toute la coste furent fort étonnez,

croyant que tous les hommes estoient Noirs, et enfin ils s'arrestèrent à l'embouchure d'une petite rivière près de *Rio Sextos*, où est un village qu'ils nommerent le *Petit-Dieppe*, à cause de la ressemblance du havre et du village, situez entre deux costeaux. Là ils acheverent de prendre leur charge de morphi, et de ce poivre appelé malaguette; et l'année suivante mil trois cens soixante-cinq, à la fin de may furent de retour à Dieppe, ayant fait des profits qui ne se peuvent exprimer, n'ayant demeuré que six mois dans leur voyage (1).»

« Voilà, dit M. d'Avezac (2), le récit, que nul n'avait publié avant Villault de Bellefond, des expéditions dieppoises en Guinée, au xiv<sup>e</sup> siècle; il se trouve compris dans la relation que ce gentil-homme, au retour de son propre voyage en Guinée, adressa à Colbert; il y a lieu de penser que les éléments en avaient été puisés dans les registres de l'amirauté de Dieppe, que le bombardement de 1694 a ensuite détruits. »

Cette même année, 1365, les Dieppoises s'associèrent avec des marchands de Rouen et retournèrent en Guinée. Ils continuèrent ainsi leurs expéditions jusqu'en 1410, époque où les guerres civiles qui désolèrent la France, sous le règne du malheureux Charles VI, les contraignirent à abandonner leurs fructueuses, mais lointaines navigations. Ce fut alors que les Portugais se résolurent à doubler « le cap de *Nun*, qui paraît, dit M. Estancelin (3), avoir été le terme des navigateurs (4) des anciens, » et découvrirent ces côtes que nous connaissons depuis un demi-siècle.

Je noterai, en passant, que lors du blocus de la Rochelle par les Anglais, en 1371, Charles V, roi de France, appela au secours de cette ville les Dieppoises, qui y envoyèrent « une flotte, commandée

(1) *Relation des costes d'Afrique*, etc., p. 409 à 414.

(2) *Notice des découvertes faites au Moyen-Age dans l'océan Atlantique, antérieurement aux grandes explorations portugaises du xv<sup>e</sup> siècle*, etc., par M. d'Avezac, garde des archives de la marine et des colonies, etc. — Paris, Fain et Thunot, 1845, in-8, p. 83.

(3) *Recherches sur les voyages et découvertes des Navigateurs normands*, etc., par L. Estancelin. Paris, Delaunay, libraire, 1832, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, p. 4.

(4) *Navigations?*

par Ambroise, surnommé Bouche-Nègre, parce que, dit l'auteur des *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe*, dans les différents voyages qu'il avoit faits à la côte de Guinée, il avoit appris la langue de ces Africains (1). »

Le témoignage suivant, que j'emprunte à la *Description de l'Afrique*, d'Olivier Dapper, me paraît devoir être décisif dans la question qui nous occupe. En parlant du château de la Mine, il dit : « C'est un bâtiment fort vieux, à ce qu'on en peut juger par les dattes et par les mazures. Il y a quelques années que les Hollandais, relevant une batterie qu'on appelle la batterie des François, parce que, selon l'opinion commune des Originaires du païs, les François en ont été maîtres avant les Portugais, on trouva gravez sur une pierre les deux premiers chiffres du nombre treize cents ; mais il fut impossible de distinguer les autres. Il y avoit un autre écriteau gravé aussi sur la pierre, entre deux colonnes, dans une petite chambre, au-dedans du fort, mais il étoit tout effacé. On peut conjecturer par un chiffre qui est sur la porte du magasin, que cet appartement a été bâti l'an 1484, sous Jean II, roi de Portugal. Or, comme les chiffres de ce nombre sont encore tout aussi entiers que s'ils avoient été gravez depuis neuf ou dix ans, on a raison de croire que les autres sont d'une grande antiquité (2). »

S'il étoit resté encore quelques doutes dans l'esprit du lecteur sur l'authenticité de nos expéditions en Guinée au xiv<sup>e</sup> siècle, ils auront disparu, je le pense, à la lecture des lignes qui précèdent. En présence d'une date, en effet, l'hésitation n'est plus permise, et l'incertitude doit faire place à la plus intime conviction.

« Pour moi, dit M. Vitet (3), il est peu de faits historiques qui me

(1) *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe et à celle de la navigation françoise*, etc. — Dieppe, Dubuc, 1785, 2 vol. in-12, t. 1<sup>er</sup>, p. 45.

(2) *Description de l'Afrique*, etc., traduite du flamand, d'O. Dapper, D. M. — Amsterdam, 1686, in-folio, p. 280 et 281.

(3) *Histoire des anciennes villes de France*, etc., par M. L. Vitet. — Première série, Haute-Normandie. — Dieppe. — Paris, Alexandre Mesnier, 1833, 2 vol. in-8, t. II, p. 34 et 35.

semblent mieux démontrés que la présence des Dieppois sur les côtes de Guinée vers 1364. Assurément, la Guinée n'est pas au bout du monde, elle n'est séparée de nos contrées que par dix-huit cents lieues environ, et, pour l'aborder, il n'y a pas à franchir l'équateur ; mais, néanmoins, de toutes les belles navigations dont les Dieppois revendiquent la gloire, j'avoue que c'est à celle-ci que je donne la palme. Elle me semble, à cause de sa date, plus merveilleuse que l'entreprise de Colomb elle-même. »

Je pourrais multiplier les citations à l'appui du fait historique qui nous occupe ; mais les témoignages, que j'ai choisis entre bien d'autres, me paraissent l'avoir victorieusement prouvé. Les extraits que je donnerais des ouvrages de Samuel Braun, de d'Elbée, du P. Labbat, de Masseville, de Mânesson-Mallet et de de La Croix, ne feraient qu'ajouter à la longueur de cet article, sans démontrer, d'une manière plus précise et plus formelle, la certitude de nos expéditions en Guinée au xiv<sup>e</sup> siècle.

« Il ne s'agit donc plus, dit M. d'Avezac (1), d'engager, en faveur des traditions dieppoises, une lutte contre toutes les idées reçues, mais seulement de montrer qu'elles offrent un exemple de plus de ces navigations européennes qui avaient précédé isolement, à diverses dates, le grand mouvement maritime qui a valu au Portugal une si magnifique page dans l'histoire du monde. — Ce n'est point à dire que nous ayons la prétention de faire accepter comme incontestables dans tous leurs détails les récits tardivement rédigés de ces anciennes expéditions des marins normands ; mais ces récits nous paraissent du moins admissibles en ce qui concerne les dates de départ et d'arrivée, les noms et le tonnage des navires envoyés, les chargements de retour, les particularités, en un mot, qui devaient être consignées sur les registres officiels du port d'armement, et ils nous paraissent, dans tous les cas, faire une foi entière quant à l'antériorité de nos navigations en Guinée, à l'égard de celles des Portugais. »

« Ceux-là donc, ajoute plus loin le très judicieux et très savant

(1) *Notice des Découvertes*, etc., p. 75.

auteur que nous citons, nous paraissent avoir été plus sages et plus justes, qui, parmi les savants portugais, n'ont point trouvé improbables les anciennes navigations dieppoises à la côte de Guinée (1). Ils ont cru, avec raison, que la gloire historique du Portugal était fondée sur assez de mérites réels pour n'avoir pas besoin de disputer la part légitime des autres peuples (2). »

Et maintenant que, sans avoir épuisé un sujet qui, pour une plume plus habile que la mienne, eût fait la matière d'un intéressant ouvrage, je crois en avoir dit assez pour prouver l'authenticité de cette expédition hardie que tentèrent, il y a cinq siècles, nos Dieppois, et qui fut si promptement couronnée de succès, je ne puis mieux faire, en terminant, que de transcrire ici cette belle phrase de Louis XIV, que je voudrais voir gravée en lettres d'or, et sur marbre, à chacune des entrées de Dieppe : « Il est de tout tems sorti de notre bonne « Ville de Dieppe les plus expérimentéz Capitaines et Pilotes et les « plus habiles et hardis Navigateurs; ceux de ce lieu-là ont fait les « premières découvertes des Pays les plus éloignéz (3). » Une telle phrase, écrite par un tel roi, est le plus beau titre de noblesse qu'une ville puisse posséder.

(1) Antonio Ribeiro dos Santos, *Memoria sobre dois antigos mappas geographicos*. (Note de M. d'Avezac.)

(2) *Notice des Découvertes*, etc., p. 84.

(3) Lettres patentes données par Louis XIV. le 18 janvier 1668, pour la fondation d'un hôpital général à Dieppe.

(Extrait de la *Revue de la Normandie* du 31 décembre 1864, imprimé à 100 exemplaires.)